

Commission médicale d'établissement centrale de l'AP-HP

Groupe des internes et des résidents à diplôme étranger Réunion du 15 décembre 2014

Présents :

Philippe Arnaud, Laure Barrouillet, Anne-Sophie Bourrel, Thierry Chinet, Vincent Gajdos, Jule Gregory, Olivier Hélénon, Philippe Jaury, Bruno Lepoutre, Stefan Neraal, et Jean-Yves Artigou

Excusés :

Philippe Hardy, Fabienne Lecieux, Hélène Oppetit, Gwenn Pichon-Naude

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 13 octobre 2014 : compte rendu et ses trois annexes jointes

En 5. Commission de répartition de l'été : après le cinquième paragraphe concernant l'identification d'un budget centralisé : Christine Welty souhaite que son intervention soit mentionnée sous la forme de cette phrase : « Christine Welty précise que cette solution est peu compatible avec les modalités de financement des internes. »

Moyennant cette modification, le compte rendu est adopté.

2. Accueil de la coordination du DES de médecine générale : Pr Philippe Jaury et Pr Bruno Lepoutre

Le DES de médecine générale et ses spécificités sont précisées dans le diaporama figurant en annexe 1 présenté par Philippe Jaury.

Les études ne sont pas validées mais certifiées : il s'agit d'une compétence certifiée en prévision d'une éventuelle recertification.

Compte tenu de l'importance de l'effectif des internes du DES de médecine générale (environ 1700), un tutorat est instauré.

Des contacts privilégiés sont pris avec certaines disciplines pour élaborer une « chartre » commune sur les connaissances minimales nécessaires entre les deux spécialités qui sont consignées par écrit : ceci est actif en pédiatrie et le deviendra dans les prochains mois en gynécologie.

Un CNU est désormais identifié pour la médecine générale.

Bruno Lepoutre en charge des stages explique sa méthodologie pour apprécier la validation des terrains de stage, en particulier par des visites sur site.

L'intérêt des stages couplés est souligné : déjà existants à l'AP dans six terrains entre la pédiatrie et la gynécologie – obstétrique ; dans ces stages, les internes effectuent trois mois en rotation dans les deux spécialités.

D'autres domaines sont parfaitement envisageables comme la cardiologie – pneumologie... Cette expérience de stages couplé peut être très intéressante au niveau de certains DES de spécialités (O. Helenon).

La répartition des terrains de stage entre l'AP et hors AP est respectivement de 38 % et 62 %. Cette répartition est en fait régulièrement assouplie, en augmentation au niveau de l'AP notamment par le jeu des bascules entre les DES de spécialités non choisies et le DES de médecine générale dont le choix est postérieur à celui du DES de spécialités.

L'inadéquation à 7 % évoquée par le ministère ne peut s'appliquer en médecine générale compte tenu de l'importance de l'effectif. Il s'agit plutôt de nombre absolu de postes dont il faut tenir compte et les coordonnateurs comme le représentant des internes (Stéphane Neraal) estiment qu'une inadéquation de 50 postes supplémentaires semble raisonnable.

Les difficultés prévisionnelles notamment de l'ARS sont sources de multiples variations dans les préparations du choix. Pour certains, la solution peut passer par une préinscription deux mois avant le choix.

Bruno Lepoutre insiste sur l'importance du caractère formateur qui doit exclusivement guider les agréments. Sa vigilance s'est exprimée notamment par le retrait de l'agrément dans 200 services environ depuis 2011.

Les internes décrochés font l'objet d'un débat : ceux qui ne travaillent visiblement pas assez, ceux qui sont débordés parfois dans le cadre d'un service clinique très actif, les internes ayant des problèmes de santé et enfin, ceux qui ont un niveau de connaissances particulièrement faible.

L'orientation se fait vers la non validation avec obligation d'effectuer un stage en surnombre dans un service ciblé de l'AP

3. Internes en difficulté : accueil de Patrick Dassier, président de la commission Vie hospitalière

J.-Y. Artigou présente un diaporama qui figure en annexe 2, faisant état des réflexions du groupe. Ph. Jaury informe le groupe de travail de deux nouveaux récents suicides d'internes du DES de médecine générale, portant ainsi à 4 pour l'année 2014 le nombre des suicides d'internes.

Chacun s'accorde à reconnaître l'importance de mettre en commun les différentes plateformes existantes. P. Dassier pose la question de l'incorporation des internes dans les démarches actuellement effectuées par la commission Vie hospitalière, orientées vers les praticiens titulaires.

La médecine du travail est au premier plan mais les effectifs ne sont pas suffisants pour prendre en charge à la fois l'établissement du certificat initial d'aptitude puis l'éventuel suivi.

P. Dassier retient l'idée d'un tuteur particulièrement dans les spécialités à effectif important où le coordonnateur ne peut pas connaître l'ensemble de ses internes.

Un courrier cosigné par le Président de la CME et le Directeur général pourrait être adressé à l'ensemble des chefs de service, des coordonnateurs, pour les sensibiliser à leur rôle d'alerte en cas de problème.

4. Centralisation d'un budget pour création de postes formateurs : méthodologie

Le groupe réaffirme l'importance de mettre en place une telle procédure qui permettrait de financer l'ouverture de quelques postes formateurs n'ayant pas de financement à partir d'un budget centralisé prélevé en amont à partir peut-être des MERRI, avant redistribution aux GH.

5. Réunion ARS-AP du 28 octobre 2014

Au cours de cette réunion destinée à optimiser les préparations des choix, il est apparu important de disposer d'un outil à la fois plus performant et plus réactif pour prévoir et préparer les choix : partage de tableaux, modélisation à l'aide d'un outil informatique sur lequel la DOMU travaille actuellement en collaboration avec l'ARS.

6. Jury des stages inter-CHU

J.-Y. Artigou remet en place pour la deuxième fois l'audition systématique de tous les candidats à un stage hors AP : ces auditions se tiendront sur deux jours, les 8 et 9 janvier 2015.

J. Gregory fait état d'un mail émanant de Madame Christine Gardel, adjointe à la sous-direction des ressources humaines, à la DGOS, précisant que « depuis 2011, un nouveau modèle de financement de la rémunération des internes a été mis en place et la DGOS s'est engagée à financer les stages hors subdivision à 100 % sans fixer de quota et toujours dans un objectif de répondre aux besoins des maquettes de formation et de la qualité de la formation. Ainsi, dès lors qu'un stage hors subdivision est accordé dans le cadre de la procédure réglementaire, son financement doit être assuré. »

L'interprétation de ce message doit passer par une confirmation administrative : L. Barrouillet va s'informer sur ce point.

7. Places en crèche : Jules Grégory

J. Grégory informe le groupe de la mise en place d'une enquête à destination des internes d'Ile-de-France au sujet des modes de garde.

Les internes vont être invités dans les prochaines semaines à préciser en particulier l'utilisation des crèches.

Il nous communiquera les résultats de cette enquête d'ici quelques mois.

8. Dates des réunions 2015

Lundi 9 février 17 h à 19 h 30

Lundi 20 avril 17 h à 19 h 30

Lundi 15 juin 17 h à 19 h 30

Lundi 19 octobre 17 h à 19 h 30

Lundi 14 décembre 17 h à 19 h 30.

9. Questions diverses

Nouveaux stages ouverts dans les services des Armées (L. Barrouillet) :

Nos collègues militaires souhaiteraient avoir des retours sur les appréciations des internes dans les stages nouvellement ouverts.

Les représentants des internes sont tout disposés à discuter avec les coordinations militaires qui les contacteront.

**Prochaine réunion du groupe :
Lundi 9 février 2015 à 17 heures
Salle 119**

Le 16 décembre 2014

Pr Jean-Yves Artigou
Président du groupe CME des internes